

Résumé de la Présentation du projet Koïnonia pour L'Union des supérieurs majeurs religieux de Suisse.

11 novembre 2019, en la fête de Saint Martin

1. La situation de l'Église aujourd'hui :

1. Les communautés religieuses ont si peu de vocations qu'elles sont confrontées à l'âge de leurs membres et à leur petit nombre.
2. Les chrétiens laïcs se sentent de plus en plus isolés et ne trouvent pas le soutien de la communion fraternelle pour déployer leurs charismes.
3. Les chrétiens laïcs ont besoin de solidarité multiples, spirituelles et matérielles, notamment les familles monoparentales.
4. Les familles sont menacées dans leur vocation à la communion. La transmission de la foi pour leurs enfants est souvent mise en échec.
5. L'éducation chrétienne des enfants nécessite un milieu porteur des valeurs chrétiennes et d'une catéchèse qui les accompagnent dans leur développement.
6. Les chrétiens veulent donner un témoignage de vie écologique et solidaire.
7. Les chrétiens en fin de vie veulent vivre chez eux, entourés, avec des soins palliatifs garantissant un accompagnement spirituel chrétien.

La réponse Koïnonia :

1. Le projet Koïnonia peut répondre efficacement à tous ces défis, en mettant en œuvre cette trilogie essentielle à la vie chrétienne : liberté, communion et miséricorde.
2. Le projet Koïnonia n'est pas une communauté nouvelle. Il rassemble des chrétiens dans la liberté, la prière et la solidarité, dans tout leur parcours de vie chrétienne, de la naissance à la mort.
3. Le projet Koïnonia s'apparente un peu aux origines du Christianisme en Europe : la construction d'un village chrétien autour d'un monastère. Il permet à chacun de s'investir comme chrétien dans le monde et d'être soutenu comme chrétien dans cet engagement.

La dynamique Koïnonia :

Il s'agit de mettre en œuvre concrètement les trois identités essentielles de la vie de l'Église mises en lumière par le Concile Vatican II : l'Église des charismes, de la communion et de la miséricorde.

La dynamique Koïnonia au service des baptisés s'appuie sur les quatre piliers suivants :

1. Un lieu source de communion avec le Christ dans la liturgie, l'oraison et l'adoration.
2. Un lieu de convivialité propre à tisser des liens entre les personnes.
3. Un esprit d'entraide pour développer les charismes personnels par une dynamique de communion, de créativité, de soutien et de liberté.

4. Une charte qui permet la mise en œuvre du projet pour garantir et favoriser une dynamique de liberté, de communion et de miséricorde.

Mise en œuvre :

- ❖ Les couvents et monastères offrent généralement de grandes structures dans des lieux conçus pour la vie spirituelle. Ils sont souvent aujourd'hui surdimensionnés par rapport au nombre de religieux et religieuses. Ceux-ci ont souvent besoin d'aide extérieure en raison de leur âge.
- ❖ Cette situation souvent difficile à vivre peut être pourtant providentielle dans le monde d'aujourd'hui :
- ❖ Une grande partie de l'édifice peut être transformé en appartements. L'emprunt bancaire nécessaire sera financé par les loyers. Les loyers ne seront pas élevés, car il ne s'agit que de transformation des bâtiments (pas d'achat de terrain, ni de gros œuvre).
- ❖ . La propriété reste entre les mains des religieux ou religieuses, à moins que ceux-ci préfèrent se désengager par une copropriété ou un autre type de contrat.
- ❖ Cette structure vise un double objectif : qu'elle soit bénéfique tant pour les religieux ou religieuses que pour les laïcs. La spécificité de la vie religieuse doit être préservée et soutenue. Les chrétiens laïcs vivant dans les appartements, pourront leur venir en aide selon leur besoin. Les loyers seront en partie versés à la communauté. Ils permettront aussi de rembourser la dette et les frais d'entretien.
- ❖ Les couvents et monastères ainsi transformés pourront répondre à des critères écologiques et de culture biologique.
- ❖ Les chrétiens laïcs pourront trouver tout ce dont ils ont besoin pour leur épanouissement spirituel, dans cette dynamique de liberté, de communion et de solidarité spirituelle et matérielle.
- ❖ De cette façon, l'église locale tout entière sera dynamisée, un renouveau missionnaire et des vocations verront le jour.
- ❖ Le projet Koïnonia répond de façon providentielle à l'Église d'aujourd'hui pour lui donner un nouvel élan.
- ❖ Il suffira de mettre en œuvre de façon adaptée ce projet pour toute communauté intéressée, en lien avec les initiateurs du projet Koïnonia et le soutien de l'évêque local. La communauté recevra les garanties souhaitées par écrit.
- ❖ Les laïcs s'appuieront sur la charte Koïnonia, adaptée au cas concret, et sur un contrat de bail établi avec le propriétaire et une agence immobilière.
- ❖ Ce projet aussi simple et efficace permet de répondre aux sept défis susmentionnés de l'Église d'aujourd'hui. Prions pour qu'il puisse rapidement se concrétiser et se répandre dans le monde entier !



abbé Dr Marie-Joseph Huguenin